

AR PREFECTURE

016-211601687-20140418-20140401-DE
Regu le 27/05/2014

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

L'an deux mil quatorze
En exercice : 15 Le 17 avril à 18 heures 00
Présents : 13 Le Conseil Municipal de la commune de JAULDES
Votants : 14 Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
A la Mairie, sous la présidence de M. SAVIN Eric, Maire.
Date de la convocation du Conseil Municipal : 8 avril 2014
PRESENTS : MMES COUTEAU — MOUNIER — PENIGAUD
MM. SAVIN — BARRAL — BOIREAU — BOISSIER
DESCOMBES — BOIVENT — CABROLIÉ — DESCLIDES —
ESTIENNE — FAURE — SUTRE
EXCUSEES : MMES BOULAI — GAILHOUSTET
POUVOIR : MME BOULAI a donné pouvoir à M BARRAL

Mme COUTEAU Isabelle a été nommée secrétaire.

2014-04-01 D

Objet : Affectation du résultat de l'exploitation de l'exercice 2013

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2013,
Statuant sur l'affectation des résultats de 2013,
Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	Résultat CA 2012	Virement à la section d'investissement CA 2013	Résultat de l'exercice 2013	Reste à réaliser 2013 - dépenses - recettes	Soldes et restes à réaliser	Chiffres à prendre en compte pour l'affectation de résultat
Investissement	32 918,95 €		323,76 €	34 900,00 € 13 840,00 €	- 21 060,00 €	12 182,71 €
Fonctionnement	130 166,75 €	87 414,19 €	21 917,38 €			64669.94 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement) et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

